Masculin-féminin, toute une histoire !

par Françoise Thébaud
Professeure émérite d'histoire contemporaine de l'Université d'Avignon, spécialiste d'histoire des femmes et du genre.

Annie Kenney et Christabel Pankhurst, dirigeantes de la *Women's Social and Political Union* en Angleterre (Union sociale et politique des femmes), 1908.

Masculin-féminin, toute une histoire ! Beau titre que celui du Festival du Film d'Histoire de Pessac 2022. Il énonce une vérité qui n'était pas perçue il y a un demi-siècle. Plusieurs décennies de recherche ont en effet montré que les femmes sont bien actrices de l'histoire, tout comme les hommes en sont les acteurs. Elles ont aussi mis en évidence l'historicité des relations entre hommes et femmes, entre masculin et féminin. Les lignes qui suivent tentent de rendre compte à la fois du chemin historiographique parcouru et de données historiques permettant de mettre en perspective les films programmés. Afin de les regarder, peut-être, avec le plaisir décuplé d'un œil avisé.

UN LONG CHEMIN HISTORIOGRAPHIQUE

« Nous qui sommes sans passé, les femmes / nous qui n'avons pas d'histoire, les femmes », proclame l'hymne des féministes composé en 1971. Élèves et jeunes professeurs d'aujourd'hui ne peuvent sans doute pas l'imaginer. Ma génération, née dans la première décennie du baby-boom, a été instruite avec un récit historique au masculin. L'histoire des femmes n'émerge en France, et dans la plupart des pays démocratiques, que dans les premières années de la décennie 1970 et sa transmission scolaire n'est pas immédiate.

En effet, lorsque l'histoire se constitue en discipline universitaire, à la fin du XIXe siècle, c'est un métier d'hommes qui raconte l'histoire des hommes, en s'intéressant aux faits politiques et diplomatiques. Hormis quelques héroïnes – Jeanne d'Arc par exemple –, les femmes ne relèvent que de la « petite histoire » romancée, celle des amours et de la vie privée. L'école des Annales qui, à partir des années 1930, critique la génération précédente et promeut une histoire économique et sociale, reste en grande partie aveugle à la présence des femmes. Elle produit un récit bâti de guingois, pour reprendre la jolie expression de l'écrivaine britannique Virginia Woolf qui, dans l'essai *A Room of One's Own* (1929), posait des questions pertinentes dont elle ne trouvait pas la réponse dans les livres d'histoire des plus grands spécialistes de l'époque : que faisaient les femmes toute la journée ? Combien avaient-elles d'enfants ? Disposaient-elles d'une pièce à elles ? etc... Les années 1960 esquissent une évolution, avec un élargissement du champ historique à de nouveaux objets qui rencontrent les femmes : la démographie, la famille, les mentalités. Mais pour en faire des sujets et des actrices de l'histoire, pour relire événements (guerres, révolutions) ou périodes (Renaissance, Révolution, Libération, Trente Glorieuses) de leur point de vue, il faut le questionnement féministe des années 1970 : quelle était la condition des femmes autrefois ? Comment ont-elles vécu tel ou tel phénomène historique ? Avons-nous des ancêtres militantes ?

Des universitaires déjà en place – Yvonne Knibiehler à l'Université de Provence et Michelle Perrot à l'Université Paris 7 – permettent à de jeunes chercheuses, dont je suis, de se lancer dans l'aventure et de se plonger dans les archives. Les recherches inaugurent alors un ambitieux projet de remémoration et de visibilité – redécouvrir le passé des femmes et donner une mémoire à leurs contemporaines –, véritable « histoire au féminin », *herstory* (et non *history*) selon les anglophones qui peuvent utiliser ce jeu de mots. Elles revisitent le récit canonique, questionnent les chronologies acquises, explorent de nouveaux objets d'étude (maternité, corps, vie privée, travaux de femmes, féminisme), promeuvent de nouvelles sources comme les témoignages oraux ou ce qu'on appelle maintenant « les archives de soi » (correspondances, journaux intimes, autobiographies, Mémoires). Les travaux s'accumulent et l'histoire des femmes gagne, peu à peu et non sans difficultés, une légitimité intellectuelle puis institutionnelle. « Laboratoire de novations » selon les mots d'Alain Corbin, elle a toujours réfléchi à la manière d'en écrire les résultats et glissé progressivement vers une histoire des femmes et du genre.

Traduction tardive en France du terme *gender history* importé des États-Unis où il a suscité maintes polémiques, l'histoire du genre se décline au pluriel et pose de nouvelles questions. Elle invite à analyser le principe de partition entre masculin et féminin et les significations de ce principe de partition,

1. Livre d'Histoire de France, cours moyen Certificat d'études, Brossolette (1920). 2. *A Room of One's Own* (1929) de Virginia Woolf. 3. *Billy Elliot* de Stephen Daldry (1999). 4. *Joue-la comme Beckham* de Gurinder Chadha (2002).

1

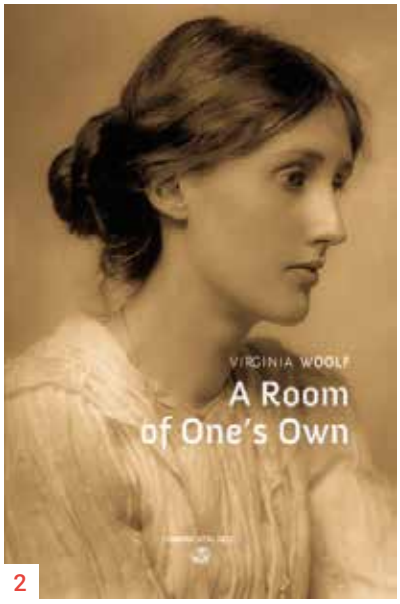

2

3

4

variables selon les époques et les sociétés. Elle étudie toutes les formes de relations entre les hommes et les femmes, ce qu'Arlette Farge appelle « le nuancier infini de [leur] rencontre ». Déconstruisant les assignations dites « naturelles » et les stéréotypes de genre, elle examine les processus de socialisation par lesquels on devient femme ou homme, incluant donc une histoire des masculinités très dynamique. À cet égard, deux films programmés – **Billy Elliot** et **Joue-la comme Beckham** – montrent la pression sociale à la conformité de genre, ainsi que les voies pour s'en affranchir.
Ni les femmes, ni les hommes ne constituent des groupes homogènes. L'histoire du genre est également attentive aux différences internes à ces groupes et propose une approche intersectionnelle qui analyse l'articulation des diverses formes de domination (rapports de genre, de classe, de « race », etc.). Enfin, stimulée par les débats contemporains autour de la fluidité du genre, elle examine dans le passé de possibles distorsions entre sexe anatomique, genre social et sexualités et s'intéresse à de nouveaux thèmes : celui du travestissement qui permet, pour des femmes, d'entrer dans des espaces réservés aux hommes, celui des homosexualités, des pratiques transgenres, de la transidentité. Thèmes bien représentés dans la programmation 2022.

LES/DES FEMMES, ACTRICES DE L'HISTOIRE

Dès ses débuts, l'histoire des femmes a mis au jour la participation des femmes à de grands événements historiques. La Révolution française en premier lieu : participation aux premières journées révolutionnaires, marche des femmes sur Versailles les 5 et 6 octobre 1789, création de clubs politiques féminins. Si celle-ci leur a accordé des droits civils, notamment l'égalité devant l'héritage, elle leur a refusé les droits politiques, pourtant revendiqués par certaines d'entre elles, dont la désormais bien connue Olympe de Gouges (1748-1793). Les guerres également : mobilisation des femmes à l'arrière pour faire tourner l'économie de guerre, féminisation ou non des armées, engagements patriotiques au féminin, participation des femmes à la résistance dans les territoires occupés par l'ennemi. Les épreuves subies, dont les violences sexuelles, sont un autre thème d'étude, ainsi que l'impact des conflits sur les droits et la condition des femmes.
Actrices de l'histoire, les femmes le sont aussi en assumant le travail de reproduction et de care, longtemps invisibilisé, car perçu comme naturel : nourrir la famille, mettre au monde et élever les enfants, s'occuper des personnes âgées. Les femmes ont toujours travaillé. Dans les sociétés rurales traditionnelles, elles contribuent à la production agricole par des tâches spécifiques : soin du potager, garde des animaux, traite, etc. La révolution industrielle les met au travail hors du foyer mais maintient, notamment en France, des tâches effectuées à domicile : véritable sweating-system. Exclues du travail du métal, elles sont majoritaires dans d'autres secteurs : le textile et l'habillement en premier lieu ; à un moindre degré, l'industrie alimentaire. La main d'œuvre féminine est jugée experte et endurante mais sous-payée jusqu'au cœur du XXe siècle, où on la trouve également dans l'industrie électronique ou automobile, occupant des postes peu qualifiés d'OS.
Longtemps, la rémunération des femmes a été considérée comme un appoint aux revenus familiaux. Depuis un siècle

1

2

© Lewis Hine / Library of Congress.

1. *Des Glaneuses*, Jean-François Millet, 1857. Huile sur toile représentant des femmes au travail dans les champs. 2. Une ouvrière dans une usine textile au XIXe siècle.

et demi, de nombreuses grèves, pas toujours victorieuses mais lors desquelles se sont révélées des ouvrières leaders, ont été menées pour de meilleures rémunérations et, depuis l'après-Seconde guerre mondiale, pour l'application du principe « à travail égal, salaire égal ». Tiré de faits réels, **We Want Sex Equality** raconte la lutte menée à cet effet en 1968 par des ouvrières d'une usine Ford de la banlieue londonienne. Elles inscrivent leur combat dans un contexte d'agitation sociale et politique, et ont peut-être en mémoire la grève historique – douze semaines, une forte médiatisation, un soutien international – des travailleuses de la fabrique nationale d'armes d'Herstal (Belgique, 1966). Malgré l'adoption, ici et là, de lois d'égalité professionnelle, la moyenne des salaires féminins demeure, de nos jours, inférieure à celle des hommes – en France de 17%.
Les femmes se sont battues, par ailleurs, pour accéder aux pratiques et compétitions sportives, à l'éducation et à des métiers qualifiés que les hommes se réservaient. Par exemple, celui d'avocate. En France, Jeanne Chauvin (1862-1926) est la première femme inscrite au Barreau de Paris, après une intense mobilisation d'associations féministes et du journal *La Fronde*. Parmi ses héritières, nombreuses sont celles à mettre leurs compétences juridiques au service de la cause des femmes. Ainsi, Suzanne Grinberg (1888-1972) dans les années 1920 et 1930 ou Gisèle Halimi (1927-2020), sur laquelle le Festival propose deux documentaires : l'un relatant

1

2

1. Grève historique des travailleuses de la fabrique nationale d'armes d'Herstal (Belgique, 1966). 2. Gisèle Halimi, Agnès Fichot et Araceli Castellano lors du procès d'Aix en Provence en 1978.

l'ensemble de ses combats féministes, l'autre évoquant le procès du viol en 1978. Aux États-Unis, Ruth Bader Ginsburg (1933-2020) est l'une des figures de femmes engagées contre les discriminations de sexe. Réalisé peu avant sa disparition, **Une femme d'exception** met en scène ses débuts difficiles dans la carrière d'avocate : à la fin des années 1950, la société américaine considère que la place d'une jeune mère de famille, même diplômée, est au foyer. Il relate ensuite son combat difficile mais victorieux contre nombre de lois discriminatoires.

Présentes dans les manuels scolaires, des listes de « premières » femmes à avoir embrassé tel métier ou réalisé tel exploit, ou bien des chronologies de droits acquis, peuvent faire croire aux élèves que le progrès est inéluctable, qu'il y a une pente naturelle vers l'égalité. Or chaque nouveauté a rencontré des résistances, connu des avancées et des reculs, suscité des controverses, voire des polémiques qui peuvent paraitre étonnantes aujourd'hui. Elle résulte toujours de luttes et d'actions menées par des actrices, parfois soutenues par des hommes. Organisé à l'échelle nationale et internationale, le féminisme – ou plutôt les féminismes pour souligner à la fois la diversité des courants à un moment donné et des formes différentes selon les époques – est ainsi un moteur de l'histoire, au même titre que d'autres mouvements d'idées : le socialisme, l'anarchisme, le libéralisme, le conservatisme. Le féminisme dit de la première vague – des années 1860 à la Seconde guerre mondiale – est un féminisme des droits qui revendique, avec des stratégies diverses, l'égalité scolaire, professionnelle, civile et politique. Celui des années 1970, ou mouvement de libération des femmes, entend, avec humour et provocation, bousculer la société et changer les têtes, en déconstruisant ce qui est alors perçu comme relevant de la nature féminine. **L'Une chante, l'autre pas** raconte en musique l'effervescence de ces années-là, où est réclamé et obtenu dans maints pays le droit fondamental de maitriser sa fécondité par l'accès à la contraception et à l'avortement. Une rupture fondamentale dans la relation masculin-féminin.

L'Une chante, l'autre pas de Agnès Varda (1977).

MASCULIN-FÉMININ : QUELLE RÉVOLUTION DANS LE GENRE ?

Dans *Masculin/féminin. La pensée de la différence*, ouvrage paru en 1996, l'anthropologue Françoise Héritier soulignait la présence, partout et toujours, d'une « valence différentielle des sexes », opération matérielle, cognitive, sociale et politique qui traduit la différence en hiérarchie, en pouvoir des hommes sur les femmes. Aujourd'hui encore, dans plusieurs pays du monde, particulièrement ceux marqués par des formes d'intégrisme religieux, une fille vaut moins qu'un garçon, une femme moins qu'un homme : elles n'ont ni les mêmes droits, ni les mêmes chances, et subissent les violences de la société ; ce que montrent les films **Wadjda** et **Les Hirondelles de Kaboul**, tristement d'actualité après le retour au pouvoir des Talibans en Afghanistan. Reprenant son propos après un débat fructueux avec des historiennes sensibles aux mutations, Françoise Héritier publie en 2002 *Masculin/féminin II. Dissoudre la hiérarchie*. Elle y reconnait notamment la rupture anthropologique que constitue, dans maints pays démocratiques, l'accès des femmes à la maitrise de leur fécondité :

cette possibilité leur donne la liberté de refuser un destin maternel et d'enfanter quand elles le veulent, il dénoue le fondement du rapport inégalitaire entre les sexes. Cette liberté peut toutefois être limitée par le manque d'infrastructures ou remise en cause par des courants conservateurs. C'est le cas cette année 2022 aux États-Unis.

Quant à l'égalité civile entre femmes et hommes, elle n'intervient que très progressivement, tant dans les pays de *common law* que dans ceux héritiers du code civil napoléonien. En France, le monument juridique qu'est le code adopté en 1804 ne revient pas sur l'acquis révolutionnaire de l'égalité de tous les enfants devant l'héritage mais il fait de la femme mariée une mineure juridique soumise à l'autorisation maritale pour tous les actes de la vie civile, sans autorité sur ses enfants, sans capacité pour gérer ses biens. Des féministes le brûlent ou le lacèrent en place publique lors des cérémonies du centenaire en 1904. D'autres mobilisations plus sages, soutenues par des juristes et avocates acquises à la cause, permettent, après moults résistances et compromis, l'adoption d'une succession de lois (1938, 1965, 1985) qui font, tardivement, du mariage un contrat égalitaire. Non codifiable, l'égalité dans le partage des tâches domestiques et soins aux enfants reste cependant un horizon à atteindre.

De même, l'égalité politique n'a été acquise que par étapes et contre de fortes oppositions. En Europe et en Amérique du Nord, la revendication du droit de vote pour les femmes devient prioritaire au début du XXe siècle. À cet effet, le mouvement féministe met en œuvre des stratégies diverses, les suffragettes britanniques étant plus radicales dans leurs modes d'action que les suffragistes, majoritaires de l'autre côté de la Manche. Le terme « suffragette » garde d'ailleurs toujours un caractère péjoratif. À l'issue de la Grande Guerre, la plupart des Européennes peuvent voter mais pas les Italiennes, ni les Françaises qui doivent attendre la fin de la Seconde guerre mondiale. En 1936, la France connait le paradoxe, souligné par Léon Blum lui-même, d'avoir trois femmes ministres qui n'ont pas de droits politiques. Avoir des droits politiques, ce n'est pas seulement pouvoir voter mais encore pouvoir représenter ses concitoyens, soit être candidat.e aux élections et élu.e. Contre l'idée tenace que la politique est un domaine masculin, les femmes ont mis beaucoup de temps à rendre effectif le droit d'éligibilité. En France, les mobilisations des années 1990 pour la parité en politique a fait faire de grands pas mais des disparités subsistent toujours.

Avec deux films puissants – **Les Femmes du bus 678** et **Scandale** –, le Festival 2022 aborde aussi la question des agressions et violences sexuelles contre les femmes. Leur dénonciation ne date pas des dernières années : grèves dès le XIXe siècle contre le harcèlement d'un contremaitre ou « le droit de cuissage » que s'arroge le patron, refus de « la double morale » sexuelle, mobilisation des années 1970 pour la criminalisation du viol. Cependant, la vague metoo libère, à une échelle inégalée, la parole des femmes, désormais entendue. Elle dit avec force que le corps des femmes n'est pas à la disposition des hommes. Une évolution majeure.

Les historiennes et historiens des femmes et du genre ont produit et produisent un savoir désormais reconnu comme scientifique. Mais elles/ils ont toujours été attentifs à la vertu citoyenne de la transmission scolaire de ce savoir, apte à affermir les valeurs d'égalité et de mixité de nos sociétés démocratiques. Gageons que Pessac 2022 y contribuera à sa manière.

1. Arrestation d'une Suffragette à Londres en 1914. 2. *Wadjda* de Haifaa Al Mansour (2013). 3. *Scandale* de Jay Roach (2019).

1

2

3

13 questions à propos de l'affiche du Festival

L'affiche a été réalisée par Philippe Roure, graphiste installé à Bordeaux, auteur de la mise en page du présent ciné-dossier ainsi que du catalogue du Festival du Film d'Histoire depuis de nombreuses années.

1. Dans une énumération, on respecte le plus souvent l'ordre alphabétique. Pourquoi les organisateurs du festival ont-ils donné la priorité au mot masculin sur le mot féminin ?

2. Dans le cas inverse, si le mot féminin avait été utilisé en premier, qu'est-ce que cela aurait pu signifier ?

3. Quel est le double sens de l'expression « toute une histoire » à propos des relations entre les hommes et les femmes ?

4. La photo de la partie supérieure de l'affiche est tirée du film **Un homme et une femme** de Claude Lelouch. Quelle image donne-t-elle de la relation homme-femme ?

5. Quelles sont les autres raisons qui peuvent expliquer le choix de cette photo et de ce film pour l'affiche ?

6. Cette image de **Un homme et une femme** a une mauvaise définition (grains à l'image). À quoi renvoie cette mauvaise définition ? Qu'est-ce qu'elle suggère ?

7. L'image de la partie inférieure est tirée du film **Les Suffragettes**. Qu'est-ce qu'elle montre des relations hommes-femmes.

8. De quelle époque date l'action du film ? Dans quel pays cela se déroule-t-il ?

9. Il s'agit d'une photo de foule. Pourquoi ?

10. Quelles sont les revendications des femmes ?

11. De quelles classes sociales sont-elles originaires ?

12. Commenter la juxtaposition des deux photos avec le sous-titre « toute une histoire ».

13. Rechercher d'autres photos de films qui vous semblent représentatives des relations entre les hommes et les femmes.